

Questions orales

Tout ce que je peux dire pour l'instant, c'est que nous ne partageons pas la position des États-Unis ni ne la suivrons. Le député sait très bien que le gouvernement libéral a toujours refusé de fournir du matériel militaire, que ce soit des armes ou autres, à des pays qui traversaient une crise politique comme c'est le cas pour le Salvador.

Mlle Jewett: Madame le Président, avant d'en venir à ma question supplémentaire, qui s'adresse elle aussi au premier ministre, je tiens à rappeler, comme le secrétaire d'État aux Affaires extérieures vient de le faire, que notre pays va consacrer cinq millions supplémentaires en aide militaire—fusils, munitions et hélicoptères de combat—en plus des cinq millions d'aide sous forme de matériel dit «non meurtrier».

Le premier ministre vient d'indiquer qu'il avait abordé cette question lors de son récent séjour à Mexico. J'aimerais savoir si, à cette occasion, il a rencontré les représentants du front démocratique révolutionnaire du Salvador qui avaient exprimé le désir de l'y rencontrer. Dans la négative, comme les hauts dirigeants, de ce mouvement seront cette semaine dans la capitale, j'aimerais savoir si le premier ministre prévoit cette fois les rencontrer.

M. Trudeau: Madame le Président, je tiens à rappeler au député que je suis arrivé à Mexico juste à temps pour dîner avec le président mexicain et que j'ai quitté la ville le lendemain matin. Je n'aurais absolument pas pu rencontrer ces personnes.

En ce qui concerne l'aide militaire, le député a raison, comme vient de m'en informer le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Je n'étais pas au courant de la chose.

Pour ce qui est d'une éventuelle rencontre avec les représentants du Front démocratique révolutionnaire, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures vient de me dire qu'il a l'intention de les rencontrer.

* * *

LES PÊCHES

LA DÉSIGNATION DES PÊCHEURS À TEMPS PARTIEL

M. Brian Tobin (Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans. Comme le ministre le sait, on vient d'inaugurer dans les provinces de l'Atlantique un nouveau régime d'octroi des permis qui permettra de faire la distinction entre les pêcheurs à temps plein et les pêcheurs à temps partiel. Le ministre peut-il nous donner l'assurance qu'aucun pêcheur considéré jusqu'ici comme pêcheur à temps partiel ne sera privé du droit de participer à la pêche cette année dans les mêmes proportions que l'an passé jusqu'à ce qu'il ait pu saisir une commission d'appel de cette désignation? Le ministre sait sûrement que beaucoup d'entre nous craignent que, faute de temps, les commissions d'appel ne puissent entendre tous les appels qui seront interjetés. Peut-il nous donner une certaine garantie à cet égard?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et des Océans): Madame le Président, je puis certes donner cette garantie au député.

Des voix: Bravo!

M. LeBlanc: Si les députés d'en face se donnaient la peine d'écouter, ils apprendraient peut-être quelque chose.

Madame le Président, certains pêcheurs sont intervenus en appels et nous entendons leur cause. Lorsqu'il s'agit simplement d'erreurs administratives, inévitables étant donné le très grand nombre de personnes visées, le personnel du ministère apporte les corrections qui s'imposent. Aucun pêcheur dont la désignation est incertaine ne sera privé de ses droits. Nous délivrerons des permis provisoires pour la saison prochaine, surtout pour la pêche au hareng.

* * *

LA LOI SUR LES BANQUES

LA DATE DE PUBLICATION DES RÈGLEMENTS

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Madame le Président, en l'absence du ministre d'État (Finances), puis-je poser ma question au secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et ministre des Finances? Étant donné que la loi sur les banques a été adoptée par le Parlement avant le 30 novembre, il y a maintenant presque six semaines, et que plusieurs de ses dispositions exigent que les règlements soient publiés durant soixante jours avant d'entrer en vigueur, le secrétaire parlementaire peut-il nous dire quand nous aurons ces règlements, en bloc, afin qu'il ne s'écoule pas quatre ou cinq mois, ou plus, avant que la loi sur les banques ne prenne pleinement effet?

M. John Evans (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je puis donner à l'honorable représentant l'assurance que la préparation des règlements va bon train. Je ne suis pas en mesure de lui dire exactement quand tous les règlements seront promulgués. Je peux assurer qu'ils seront présentés très bientôt et je vais voir si je peux lui obtenir la date exacte.

* * *

● (1500)

QUESTION DE PRIVILÈGE

Mlle MacDONALD—LES PROPOS DE M. AXWORTHY

L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Madame le Président, vous vous souviendrez que, la semaine dernière, j'ai parlé des pressions que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy), chargé de la situation de la femme, exerçait sur la présidente du Conseil canadien consultatif de la situation de la femme et d'autres membres du Conseil. Cette affaire a été soulevée à la Chambre sous forme de questions et d'une question de privilège. Au cours du débat sur la question de privilège, le ministre a cité une déclaration, sur laquelle il s'appuyait largement, et qui figure à la page 6140 du Hansard. Voici:

En décembre, le comité exécutif a exprimé sa désapprobation au sujet de la date choisie pour la conférence constitutionnelle.